



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

maintien

Question écrite n° 61052

Texte de la question

M. François Cornut-Gentille attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les « rave-parties ». Ces manifestations pouvant réunir plusieurs dizaines de milliers de jeunes sont organisées en dépit des règles élémentaires de sécurité et de salubrité. Elles exposent les participants et les riverains à des risques conséquents liés soit à la circulation de substances interdites, soit aux conditions sanitaires générales. Elles engendrent des coûts annexes, notamment de remise en état des sites, à la charge des collectivités. Aussi, face à la multiplication de ces manifestations, il lui demande de préciser les mesures que compte prendre le Gouvernement pour mieux encadrer les rave-parties et faire respecter la loi par les organisateurs de ces manifestations.

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentille](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61052

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mai 2001, page 2780